



# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) DORS Canada / 2015-17

### SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

#### Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205
Code du produit.	M-5713

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Produits métalliques de travail
Utilisations Déconseillées	Aucun

Identification de la société

OSBORN  
2350 Salisbury Road  
Richmond, Indiana USA 47374

Téléphone

(765) 965-5333

Fax

(765) 935-0212

Email (personne compétente)

[marketsupport@osborn.com](mailto:marketsupport@osborn.com)

#### Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence

**Transport d'urgence:** CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1  
(703) 527-3887 (Collect calls accepted)

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015/GHS Classification

Flam. Aerosol 1; Gaz liquéfié; Repr. 2; STOT RE 2; STOT SE 3; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Asp. Tox. 1

#### Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



Mention(s) d'Avertissement

Mention(s) de Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Susceptible de nuire au foetus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Inhalation - neuropsychological effects, auditory dysfunction and effects on colour vision.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut irriter les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention(s) de Mise en Garde

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

chaudes. – Ne pas fumer.  
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.  
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  
Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.  
Toxique pour la vie aquatique. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Autres dangers

## Autres informations

Aucun

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
Toluene	40 - 50	108-88-3	Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H336 STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1 H401 Aquatic Chronic 3; H412
Propane	10 - 15	74-98-6	Flam. Gas 1; H220 Gaz liquéfié; H280
Butane	10 - 15	106-97-8	Flam. Gas 1; H220 Gaz liquéfié; H280
Butyl Acetate	10 - 20	123-86-4	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336
Isopropanol	10 - 20	67-63-0	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336
Acetone	10 - 20	67-64-1	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336

Autres informations - Aucun

\* Le pourcentage exact retenu comme un secret commercial.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS



### Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la victime hors de la zone contaminée. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Ingestion	Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Requérir le secours d'un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	L'aspiration de gouttelettes peut provoquer un œdème pulmonaire. Peut provoquer somnolence et des vertiges.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinction Approuvés	Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.
-Moyens d'extinction à Proscrire	Ne pas utiliser de jet d'eau.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pressurised container: May burst if heated

### Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

### Référence à d'autres sections

Aucun

### Autres informations

Aucun

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Utiliser le produit dans un endroit bien aéré seulement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage	Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 50 °C/122 °F.
-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits métalliques de travail

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition sur le lieu de travail

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(STEL)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Acetone	67-64-1	500 ppm	250 ppm	750 ppm	500 ppm	-----
Toluene	108-88-3	20 ppm	20 ppm	-----	-----	-----
n-Butane	106-97-8	800 ppm	250 ppm	-----	-----	-----
Propane	74-98-6	1000 ppm	Aspyx.#	-----	-----	#
n-Butyl Acetate	123-86-4	150 ppm	150 ppm	200 ppm	200 ppm	-----
Isopropanol	67-63-0	200 ppm	200 ppm	400 ppm	400 ppm	-----

# Assurer la teneur en oxygène minimale du climat de travail

## Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 126 °C); NIOSH 1501 (Hydrocarbons, Aromatic); NIOSH 1450 (Esters I); NIOSH 1400 (Alcohols)

## Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

### Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage



Porter des lunettes de protection (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sécurité).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)



Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable (Viton®/Caoutchouc butyle). Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

## Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Rien de connu

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aerosol
Couleur.	Colorless
Odeur	Pétrole dénaturé / D'huile de mazout
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	Non disponible
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non disponible
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	Not available
Point d'Eclair (°C)	-104 (Propane)
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Extrêmement inflammable
Limites d'Explosivité	2.1% - 9.5% v/v (Propane)
Pression de Vapeur (Pascal)	ca. 95 x 10 <sup>4</sup> (Propane)
Densité de Vapeur (Air=1)	ca. 1.56 @ 0°C (Propane)

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	450 (Propane)
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique	<20 cSt
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.
<b>Autres informations</b>	Non disponible

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non attribué.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.
<b>Matières incompatibles</b>	Agents oxydants forts. Agent réducteurs. Acides. Bases. Chlorinated compounds. Aldehydes. Acetone may form explosive mixtures in contact with chromic anhydride, chromyl alcohol, hexachloromelamine, hydrogen peroxide,permonosulfuric acid, potassium tertbutoxide and thioglycol.
<b>Produit(s) de décomposition dangereux</b>	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Itinéraire d'expositions:** Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

### Informations sur les effets toxicologiques

Acetone (N° CAS 67-64-1)

#### Toxicité aiguë

Orale LD50 = 5800 mg/kg (rat)  
Cutanée LD50 >15800 mg/kg (lapin)  
Inhalation CL50 76 mg/L (4 heure(s)) (rat) - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Irritation / Corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### Sensibilisation

Non sensibilisant pour la peau.

#### Toxicité à dose répétée

Orale NOAEL = 500 mg/kg/day (rat) (90-jours)  
Inhalation NOAEC  $\geq$  3.515 mg/L (rat), Vapeur

#### Cancérogénicité

Il est peu probable de présenter un danger cancérigène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

#### Mutagénicité

Négatif

#### Toxicité pour la reproduction

Négatif

#### Autres informations

Rien de connu.

Toluene (N° CAS 108-88-3)

#### Toxicité aiguë

Orale LD50 = 5580 mg/kg (rat)  
Cutanée LD50 >5000 mg/kg (lapin)  
Inhalation CL50 (4 heure(s)) 28.1 mg/l (rat) - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Irritation / Corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

<b>Sensibilisation</b>	Non sensibilisant pour la peau.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	Inhalation NOAEC = 1131 mg/m <sup>3</sup> (rat), 2 Année(s) - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: neuropsychological effects, auditory dysfunction and effects on colour vision.
<b>Cancérogénicité</b>	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

<b>Mutagénicité</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Susceptible de nuire au fœtus. NOAEC: 2.8 mg/liter (rat)

## Propane (CAS# 74-98-6):

<b>Toxicité aiguë</b>	Inhalation: LC50 = 1237 mg/L (2-hr, mouse, gas)
<b>Irritation/Corrosivité</b>	Pas de preuve d'effets irritants lors d'utilisation et de manipulation normales.
<b>Sensibilisation</b>	Non sensibilisant pour la peau.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	NOAEC: ≥19678 mg/m <sup>3</sup> (28-day, rat, Effets systémiques) LOAEC: 21641 mg/m <sup>3</sup> (28-day, rat, effects: Poids corporel)
<b>Cancérogénicité</b>	Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.
<b>Mutagénicité</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non attribué

## Isopropanol (N° CAS 67-63-0):

<b>Toxicité aiguë</b>	Orale: DL50 5840 = mg/kg (rat) Inhalation: LC50 > 10000 ppm (6-hr, (rat), Vapeur.) H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Cutanée: DL50 > 16.4 ml/kg
<b>Irritation/Corrosivité</b>	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation</b>	Non sensibilisant pour la peau.
<b>Toxicité à dose répétée</b>	CSEO:500 ppm (104-semaine(s), rat) NOAEC: 5000 ppm (104-semaine(s), rat, Effets systémiques)
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune preuve d'action cancérogène. NOEL: 5000 ppm

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

<b>Mutagénicité</b>	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non attribué

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Toluene (N° CAS 108-88-3)

<b>Toxicité aiguë</b>	CL50 (96 heures): 5.5 mg/l ( <i>Oncorhynchus kisutch</i> ) CE50 (48 heures): 3.78 mg/l ( <i>Daphnia magna</i> ) CE50 (96 heures): 134 mg/l (Algae)
<b>À long terme Toxicité</b>	NOEC (40 jours): 1.39 mg/l ( <i>Oncorhynchus kisutch</i> ) NOEC (7 jours): 0.74 mg/l ( <i>Daphnia magna</i> )

# OSBORN LAYOUT FLUID REMOVER 76205

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aérosols, inflammable	Aérosols, inflammable	Aérosols, inflammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: November 3, 2016

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

### Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.